



## Pour gérer ses parcelles forestières

### Objectifs

Vous guider dans la gestion de vos parcelles forestières

### Service

Faire un état des lieux des peuplements forestiers présents, de leur état sanitaire  
Faire le point sur la situation patrimoniale et foncière

- Donner les conseils pour améliorer et développer les peuplements
- Donner les conseils pour l'amélioration foncière (vente, maintien ou agrandissement de la propriété)
- Planifier les actions à mettre en place

### Résultats

Un plan d'action 100 % opérationnel

### Livrables

Compte-rendu du diagnostic et des préconisations

### Public

Tous les propriétaires forestiers

### Les +

Nos conseillers forestiers sont tous expérimentés et maintiennent leurs niveaux de compétence grâce à des formations régulières.

### Modalités

Temps nécessaire : de ½ h à 4 h  
(prestation gratuite pour les propriétaires forestiers)  
Prestation individuelle assurée par un conseiller forestier spécialisé sur le terrain.

